

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01576

Numéro SIREN : 849 568 985

Nom ou dénomination : 4 YOUR SMILE

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2022 sous le numéro de dépôt 19653

4 YOUR SMILE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 425 Rond-Point Stellamare
83110 SANARY SUR MER

849 568 985 RCS TOULON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

DU

Le

A 10 heures,

Monsieur Matthieu COLLIN, demeurant 154 B ALLEE THERESE, 83110 SANARY SUR MER

agissant en qualité de Président de la société 4 YOUR SMILE sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives à la réalisation de la réduction de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 JUIN 2022,

Le Président rappelle :

- que l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 mars 2022 a décidé une réduction du capital social d'un montant maximum de 1 000 euros pour le ramener de 2 000 euros à 1 000 euros par voie de rachat de 100 actions de 10 euros chacune, au prix unitaire de 326,64 euros ;

- qu'il a constaté ce jour la réalisation de la condition suspensive dont l'assemblée avait assorti sa décision de réduire le capital social ;

- qu'une offre d'achat, contenant toutes les mentions exigées par la loi, a été adressée à Monsieur Mathieu CHAUTARD,

Le Président détaille ensuite les offres de vente régulièrement déposées au siège social, dans les délais impartis, par les associés :

Monsieur Mathieu CHAUTARD, propriétaire de 100 actions, a offert la vente de 100 actions

Après examen, le Président constate que les offres reçues portent sur un nombre d'actions égal au nombre des actions à racheter et qu'il peut être donné satisfaction à chacune des offres ; qu'en conséquence, les rachats sont opérés ainsi qu'il suit :

à Monsieur Mathieu CHAUTARD, 100 actions.

Les actions rachetées sont annulées à compter de ce jour et les sommes dues à l'associé au titre de cette réduction de capital, lui seront versées au siège social à compter de ce jour.

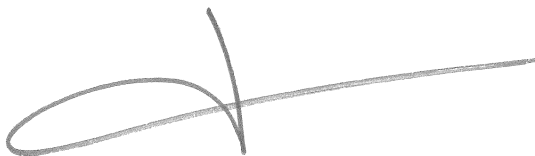
En conséquence des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, ci-dessus visée ainsi que des constatations qui viennent d'être faites, le Président constate que le capital de la Société se trouve réduit à la somme 1 000 euros et que la

modification des statuts décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire 17 juin 2022 est devenue définitive.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Matthieu COLLIN
Président

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke that extends to the right.